



N°6

Janvier - Février 2016

L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



Le Sureau - Abreuvoir à l'église St Nazaire

« MARCHÉ DE LA SAINTONGE DORÉE »

Garage Olivier GRATIOT

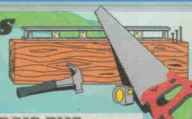
Entretien - Réparation
Vente neuf & occasion
Toutes marques



Parançay
17330 - BERNAY St MARTIN
tél 05 46 33 93 79 - fax 05 46 33 18 28

Francis LEGROS

Tel / Fax 05 46 33 84 64
4 rue des platanes
TOURNAY 17350
06 10 73 20 20



MENUISERIE BOIS PVC
ALUMINIUM
TRAVAUX DE REHABILITATION ET
d'AGENCEMENT INTERIEUR
CUISINES EQUIPEES SUR MESURES

Siret FR 11 329 494 967 00044

INFORMATIQUE - INTERNET

SERVICES A DOMICILE

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION

50%
de réduction

Services e-media



@ Domicile

English spoken (ex-BT)

* 50% de Réduction ou crédit d'impôts (Entreprise agréée par l'état)

Christian Frébutte
12 rue de la boulangerie
17330 Bernay St Martin

05 46 26 32 11
06 28 07 06 16

contact@services-edia.fr



Dominique AUGÉ

Electricité générale
Electro-ménager
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Pompes à chaleur

06 11 88 64 26
05 46 33 94 63



St Martin de la Coudre - 17330 BERNAY ST. MARTIN

Martisan peintre Marechal freddy

ponçage par aspiration : -95% de poussiere
peinture interieure et exterieure
revêtements de sols et murs
ravalement de façade

05.46.58.78.24 OU 06.64.43.35.65

Ancestro
Spécialiste de
l'Histoire des Familles

La Malvinière
28 chemin des Romains
17330 Bernay St Martin
05.46.33.13.49
ancestro@orange.fr

Claude Baudry Ancestrologue

THIOU Jacky

Entreprise de Maçonnerie générale
Démolition-Rénovation-Isolation
Sols, murs et plafonds

8, impasse des jardins
17330 Parançay

05 46 26 61 52 - 06 32 02 82 38



M.T.B. fabricant de Menuiserie Bois
Moblier et Agencement sur mesure
pour particuliers, professionnels

Installateur VELUX

Z.A. la Figerasse
1, rue du 19 Mars
17330 PARANÇAY

M.T.B. FRAPPE
Tél/Fax : 05 46 33 12 44
mentradibois.frappe@orange.fr

Famille d'accueil pour personnes âgées

Vie de famille assurée en campagne

Mme JOFFRION Christelle
Aide-soignante

16 rue du Moulin de Sauvaget
Malveau
17330 Bernay Saint-Martin

Tel : 05.46.26.96.09



NET-AZUR-MULTISERVICES

M.GAPIER CHRISTIAN

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

NET - AZUR
28 allée des castors
17330 Bernay Saint Martin

Téléphone : 09 81 19 73 90
Mobile : 06 04 18 02 63
Messagerie : christian.gapier@bbox.fr



S.T.E.

Services de Travaux Extérieurs

-Paysagisme

Création-Entretien, Clôtures, Bassins...

-Travaux/Rénovation

Façades, Abris, Terrasses, Murets...

06.77.60.33.19 - 09.67.24.35.70

ste.rudy.vallee@gmail.com



Rudy VALLEE

3, rue du Puits des Laiteries, Breuilles
17330 Bernay-Saint-Martin.

Siret : 788-540-177-00029

Brigitte DUPEU

Conseillère bijoux Pierre Lang

28 Route de Breuilles
17330 - BERNAY-ST MARTIN
09 64 05 07 04 - 06 75 02 52 59
brigitte.dupeu.plang@orange.fr



MANU RECUPERATION
fers et métaux, épaves
collecte de batteries
déplacement gratuit

06.68.51.53.35

5 Rue de St Martin
17330
BERNAY ST-MARTIN

AUTO-ENTREPRISE
N° siret : 52321913700018

SYMBELINE
FOOD TRUCK
CUISINE TRADITIONNELLE

45 bis grande rue. 17330 Bernay st martin

06-22-83-37-17
veronique.chauveau67@laposte.net
veroniquechauveau67.wix.com
symbeline-kitchen

EARL FOUGERE
PRODUCTEURS LEGUMES
& FLEURS COUPEES

Présent sur les marchés de :
ST-JEAN d'ANGELY - les Mercredi et Samedi
SAINTES - les Jeudi et Dimanche

VENTE A LA FERME SUR COMMANDE

07 77 31 49 30

Thierry BERTHONNIER

06 77 65 67 11

cloisons sèches / plafond / isolation / bandes / carrelage / talence

ticoπλαque.b@live.fr

18 chemin de Surgères - Le treuil grand vent
17330 Bernay Saint-Martin

MCD
MAÇONNERIE - COUVERTURE
DEPANNAGE

DANS
votre
garage

Tel : 06 50 86 80 28 - 05 46 24 06 34
Mail : mcd17@laposte.net
Parançay - 17330 Bernay Saint Martin

MDB Barres énergétiques bio
Chocolat cru

site de vente en ligne
www.meilleurdubio.fr

siret : 532 619 103 00015

MEILLEURDUBIO.FR
42Bis, Grande Rue
17330 BERNAY-ST MARTIN
09 62 13 05 84
contact@meilleurdubio.fr

MPP
Multi Pose Pro
Menuiserie Aluminium - Miroiterie
Façades Vitrées - Fermétures
Constructions bois

ZA - La Gare
17330 - BERNAY-SAINT-MARTIN
06.45.34.86.95 rod.mpp@outlook.fr

Rodolphe CHAMPREUX

ENERGETIX
Armelle Lassagne

Bijoux de bien être, magnétiques.

06.98.81.45.09

armelle.lassagne@sfr.fr
facebook Arme Laur

MOTEUR REPROG.
Informatique et électronique embarqués.

12, Rue de la Gacheterie.
17330 Bernay Saint Martin.

065853354
restor-auto@live.fr
https://www.facebook.com/restorautomoteurreprog

SOMMAIRE

Le Mot de Mme le Maire	3
Urbanisme	4
Démarches avant travaux	4
Visite de Mme la Sous-préfète	5
Commune nouvelle? Pas pour 2016	5
Voirie	6
Compte rendu dernière réunion du 17.12.2015	7
Covoiturage	7
Pourquoi passer à la TNT?	8
Chats en divagation	8
Inscription listes électorales	9
Création d'un plan d'eau	10
La Fontaine de Boine	11
Le point sur les travaux petits et grands	12
Evolution des actions programmées.	13
Protection contre la radicalisation	14
Info Pôle Emploi	15
AG- du LIANT	16
Rando du 14.02.2016	17
Info Zanimômes	18
AG-Cercle de l'Espérance + agenda 2016	19
Assoc. du jeu de Palet	20
Atelier Sauvaget	21
Assoc. du jeu de Tarot	21
Clin d'Œil - Un calendrier pas comme les autres	21
Rc Team Tatra-France club de modélisme tout-terrain radiocommandé	22
Bibliothèque et Halloween	23
Comment dénommer nos salles associatives	23
Fêtes de l'école du RPI	24
Horaires du Yoga	24
Un peu d'histoire: La St Valentin	25
Etat civil	25
Divertissements	26
Petites annonces	27
Infos pratiques	27
Numéros utiles	28

Le Mot de Madame le Maire



Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016 !

Je vous souhaite à tous, habitants, bénévoles associatifs, artisans, commerçants, entrepreneurs, une très heureuse nouvelle année, qu'elle vous maintienne tout d'abord en bonne santé, qu'elle apporte la paix, la réussite dans vos projets personnels ou professionnels, qu'elle soit pétillante, riche en rencontres et en émotions.

Pour Bernay-Saint-Martin nous souhaitons que cette année soit dynamique, constructive, solidaire, qu'elle nous projette vers des horizons dont nos enfants pourront être fiers...

Pour l'équipe municipale, 2016 sera placée sous le signe de la culture. Par cette voie nous resterons fidèles à la ligne de conduite affichée en 2015, la dynamisation des liens sociaux, la protection et l'embellissement de notre environnement ; mais nous avons également la conviction que c'est par l'ouverture culturelle, l'éducation que s'ouvrent les esprits à la liberté de penser, au respect de l'autre dans toutes ses dimensions, que l'on lutte contre l'obscurantisme, les extrémismes et l'intolérance.

Année placée sous le signe de la culture, parce que notre salle polyvalente aura une vocation culturelle clairement affirmée avec un équipement étudié pour favoriser la diffusion artistique. Un groupe travaille déjà à son futur aménagement et va se projeter ensuite sur l'organisation du parking et des espaces extérieurs, leur végétalisation...

Culture parce que nous avons conventionné avec l'association A4 pour l'accueil en résidence à Bernay-Saint-Martin d'une troupe d'artistes des arts du cirque qui nous fera rêver au fil d'une semaine de création et de soirées spectacles. (Du 3 au 9 avril et en octobre du 7 au 13).

Culture parce que nous allons ensemble partir à la rencontre des richesses de notre patrimoine, qu'il s'agisse du patrimoine bâti ou du patrimoine naturel, notamment nos ruisseaux, cours d'eau et leurs sources. Des animations seront proposées avec le soutien du milieu associatif et de Vals de Saintonge Communauté.

Culture parce que nous allons commencer à travailler sur la création d'un musée en mettant justement en valeur ce patrimoine qui a été recensé par les services du Pays.

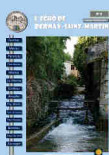
Nous pensons solliciter les habitants intéressés par ces thèmes de travail car chacun sera le bienvenu pour apporter sa pierre à l'édifice, partager ses expériences et compétences ; vous serez invités à de nouvelles rencontres de village ainsi qu'à des réunions d'informations, par exemple, concernant le piégeage des frelons asiatiques et l'opération « voisins vigilants ».

Les gros investissements concerneront à nouveau la salle polyvalente, avec le financement de la 2ème tranche, la mise en accessibilité de nos locaux avec la zone des associations dont les travaux vont commencer, et le bloc mairie-poste qui nécessite quelques transformations dont les huisseries.

Notre commune poursuivra son avancée vers 2020 et plus... Stagner serait se scléroser, voire régresser. Etre élu c'est savoir se projeter pour imaginer le Bernay-Saint-Martin du futur et programmer les actions nécessaires. Cependant nul n'ignore la nouvelle baisse des dotations de l'état et les communes vont devoir trouver de nouvelles ressources. J'y travaille et ferai bientôt des propositions en ce sens.

Pour agir sur tous ces fronts, il faut une équipe solide et mes vœux vont donc vers les équipes technique et administrative, toujours à l'écoute et réactives face à nos projets. Egalement vers l'ensemble des élus qui participent tous à la bonne gestion de ces dossiers, chacun en ayant à sa charge une partie et sans lesquels les projets resteraient dans leurs cartons. ■

Annie Poinot-Rivière



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°6 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE
Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, C. BAUDRY
Composition et mise en page, photo de couverture : Claude BAUDRY
Textes relus par : Annie POINOT-RIVIERE, Angelo LIONELLO
Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin
Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

TROIS DEMARCHES PREALABLES OBLIGATOIRES AVANT TRAVAUX

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous projetez de construire une maison ou de construire ses annexes, cette démarche vous concerne.

Le permis de construire vise à s'assurer que les constructions respectent les règles du code de l'urbanisme.

- TRAVAUX CRÉANT UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (indiquées ci-dessous).

- TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une *surface de plancher* ou une *emprise au sol* supérieure à 20 m². Un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

- Un permis est également exigé si les travaux :
 - ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
 - lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local d'habitation en local commercial),
 - ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Alors que pour certains travaux d'importance, obtenir un **permis de construire** est indispensable, d'autres constructions plus modestes, ne sont pas soumises à la délivrance d'un permis. Ceux-ci doivent toutefois être précédés d'une **déclaration préalable de travaux**.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

- TRAVAUX SUR UNE PETITE SURFACE

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de *surface de plancher* ou *d'emprise au sol*. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante.

- CHANGEMENT DE DESTINATION

Une déclaration préalable est également demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

- TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

Une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect extérieur initial** du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

LE PERMIS DE DÉMOLIR

Le **permis de démolir** est une autorisation administrative de **démolition totale ou partielle d'une construction**. Il a pour but d'éviter que des constructions présentant une valeur architecturale ou historique soient détruites. Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée :

- relève d'une protection particulière (par exemples secteur sauvegardé, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques),
- ou est située dans une commune où est instauré le permis de démolir. En effet, il n'est pas obligatoire dans toute la France. Pour savoir précisément si le projet de démolition est soumis à permis, il convient de se renseigner auprès de la mairie.

COMMUNE NOUVELLE ? PAS POUR 2016



UNE VISITE DE COURTOISIE

Le 17 décembre 2015, dans le cadre de sa récente prise de fonction, Madame Stéphanie Monteuil, Sous-préfète en poste à St Jean d'Angély depuis Août 2015, rendait une petite visite de courtoisie à Bernay-St Martin. Cette rencontre ayant pour objet de mieux connaître les communes et leurs élus, dont elle à la charge administrative, à travers ces échanges, de connaître leurs projets en cours et à venir, et ainsi apprécier les engagements et investissements de la nouvelle municipalité. Après une présentation soignée de notre commune par Madame le maire, Stéphanie Monteuil accompagnée d'Angelo Lionello, Claudine Frappé, Ethel Lesade et Claude Baudry, découvrirait le chantier et l'avancée des travaux de la nouvelle salle polyvalente. ■.C.B



Photos C. Baudry

Il y a quelques mois Madame le Maire nous informait d'un travail entamé avec les municipalités des communes voisines, Courant, Migré, Puyrolland, Saint Félix afin d'envisager la création d'une commune nouvelle qui unirait, mutualiserait nos forces.

Alors que le Conseil Municipal de Bernay-Saint-Martin a validé la poursuite du travail lors de sa séance du mois d'Août, nos collègues des autres municipalités ne se sont pas prononcés favorablement, chacun invoquant des raisons différentes.

Les élus de Saint Félix ont procédé à une consultation de la population qui s'est en majorité exprimée défavorablement. Le maire de Migré, n'ayant pas ressenti d'envie de la part de ses conseillers municipaux, les a interrogés individuellement.

De ces entretiens il est apparu qu'aucun ne voyait d'intérêt à cette union: une commune loin d'être en difficulté, l'absence de projet commun, de centre-ville fort, mais par contre la crainte d'une augmentation des taux d'imposition. La municipalité de Courant décidait finalement de se retirer, ne voyant pas l'intérêt de poursuivre dans cette voie à seulement deux partenaires, eux et nous.

Bernay et Saint-Martin de la Coudre sont le produit de ce type d'association entre communes. Ayant déjà vécu cette expérience, les administrés ne s'en trouvent pas pour autant défavorisés.

Madame le Maire;

"Je pense sincèrement que nous sommes dans l'erreur et je regrette que cette démarche soit « mise en sommeil » car le nouveau texte présente de nombreux avantages, laissant aux élus suffisamment de libre arbitre, dans le respect des communes fondatrices, pour travailler à la convenance de chacun.

Nous avons avancé sur un projet de charte de fonctionnement où figureraient les premières bases".

Les bases visaient

- Le développement de l'habitat local, et la réhabilitation des anciens bâtis
- Le maintien, voire le développement de l'activité commerciale, industrielle et agricole, de services de proximité
- Le maintien d'un service public de proximité
- L'amélioration des infrastructures routières et des voies de circulation, des transports et de la mobilité, notamment les itinéraires de déplacement « doux »
- Le développement de l'activité touristique par la valorisation des richesses patrimoniales.

Peut-être reprendrons nous cette réflexion afin de rester acteurs de notre avenir car nous devons rester persuadés que les petites communes seront réunies « de force » dans un futur proche. ■. A.P.R



Pour protéger la faune, ne broyer en aucun cas les jachères entre le 1^{er} mai et le 15 juillet

	février	mars	avril	mai 1/5	juin	juillet 15/7	août	sept.
Cycle animal		début ponte faisans	début ponte perdrix		présence de faons et couvaisons		élevages jeunes	
Risque	très faible	moyen		ÉLEVÉ		moyen		très faible
Conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement • Broyage le plus précoce possible • Effarouchement 			<ul style="list-style-type: none"> • Aucun broyage • Entretien chimique 		<ul style="list-style-type: none"> • Effarouchement • Coupe haute (15cm) • Maintien d'un couvert 		



Compte-rendu de la dernière réunion de la commission voirie / réseaux du 17/12/2015

Par Angelo Lionello

Point sur les travaux 2015

Pour le point à temps, (route du Gîte, rue du Moulin du Pré, chemin de la Gare, allée des Castors, rue du Fief, chemin du Tartre) **coût total : 11092,80 euros**

Pour les autres travaux de voirie inscrits en investissement (route de Breuilles à St Félix, impasse des Jardins): **coût total 11427,00 euros**

Le budget prévisionnel de voiries 2015 était de **55000,00 euros** en sachant que des travaux de voirie ont été reportés au programme de 2016.

Point d'étape enfouissement des réseaux

Sur Breuilles, les socles des lampadaires devraient être posés en fin janvier. Le basculement du réseau aérien sur le réseau souterrain et la reprise des branchements individuels en électricité se feront à mi-février. La prévision de fin des travaux et la dépose des poteaux sera pour fin juin 2016 .

La deuxième tranche de travaux pour les autres rues de Breuilles devrait s'engager dans la foulée ainsi que ceux pour la Planche. Les travaux qui ont été retardés se feront en même temps que l'enfouissement des réseaux sur la Flamancherie

Visite sur le terrain avec M. Allard et M. Finez (direction des infrastructures)

Suite à la déclaration de catastrophe naturelle et à la con-

clusion des experts des différentes assurances (particuliers, direction des infrastructures, commune) de non responsabilité de la commune, le remplacement du busage actuel route de la Rochelle à Parançaÿ est inscrit au programme de travaux de la Direction des Infrastructures.

Différentes propositions techniques seront faites à la commune avec une proposition de convention pour une prise en charge de 30% du montant des travaux.

Faisant suite à notre demande et à celles d'habitants pour les vitesses excessives, les mesures de vitesse à la traversée de «Treuil Mureau» sur l'axe Tournay-Varzay et Varzay-Tournay ont été réalisées au mois d' octobre sur une période d' une semaine. Sur un débit total (véhicules légers et poids lourds) sur la période de 2182 véhicules dans les 2 sens, 939 dépassaient la vitesse réglementée à 50 km/h.

Le contact sera pris avec la commune de Puyrolland pour une participation à un éventuel aménagement sur cet axe Tournay Varzay ainsi que dans la traversée de Tournay.

Programme voirie 2016

Les habitants nous ont signalé des problèmes de voirie , d'évacuation des eaux , de nettoyage de fossés à différents endroits de notre localité : Fontaine Brunaud, Chemin des Romains, Puy Bonnin, Petit Malveau, etc. En concertation avec eux et en lien avec les employés municipaux, des mesures seront prises pour y remédier.

Au budget prévisionnel de l'année 2016, une enveloppe sera prévue dans le cadre des gros travaux de voirie : la réfection de diverses routes et rues est inscrite à ce programme.

La dégradation de la rue du Château à Parançaÿ fera l'objet d'un courrier auprès des riverains sur l'obligation préalable de pose de gouttières et captation des eaux de pluie avant tous travaux.

Suite à l'étude de la **Fredon***, un point sera fait sur l'ensemble des villages sur le revêtement des trottoirs et établir un plan de remise en état sur 3 ans de l'ensemble des trottoirs (herbe, calcaire, béton, bitume).

Le dernier point est la mise en place d'une commission pour l'aménagement extérieur devant la salle polyvalente (éclairage, parking, sens de circulation, voie d'accès...) .Cette commission est bien sûr ouverte à tout habitant intéressé. ■ A.L



La **FREDON** Poitou-Charentes et les fédérations départementales sont des organisations professionnelles agricoles dont les missions de service public sont inscrites au sein du Code Rural (Plus de 30 ans d'expérience dans le suivi sanitaire des végétaux). Leurs attributions consistent à :

- Prévenir l'apparition d'organismes nuisibles et d'espèces envahissantes sur le territoire, ainsi qu'à limiter les effets indésirables liés à l'utilisation de produits phytosanitaires;
- Coordonner les actions de régulation des organismes nuisibles et des espèces envahissantes;

- Contribuer à l'innovation et au transfert de connaissances pour une gestion durable des espaces agricoles et non agricoles.

Depuis 1997, au-delà du rôle joué auprès des professionnels agricoles, la FREDON accompagne les collectivités locales dans l'amélioration de leurs pratiques d'entretien des espaces publics et dans la mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation des différents publics (agents, élus, citoyens). Elle assure depuis 2009 le secrétariat de la Charte Terre saine "votre commune sans pesticides" et la gestion du site internet. (doc. Internet)

1, 2, 3 OU + C'EST LE COVOITURAGE

Lors de la première réunion du Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes conseillers ont mis en avant le besoin de pouvoir se déplacer hors de Bernay-Saint-Martin.

Transport en commun inexistant !!!!

L'idée de covoiturage est très rapidement venue sur la table. Mais pas facile de mettre cela en route !!

C'est quoi le covoiturage ?

À l'origine, un constat simple: tous les jours, de nombreuses personnes partent du même endroit pour se rendre vers un lieu identique avec des places disponibles dans leur voiture. De là, l'idée du covoiturage: **chaque voiture partagée, c'est une voiture de moins dans le trafic.**

En quelques mots, le covoiturage **c'est moins de stress et de coûts pour plus de convivialité et de respect de l'environnement.**

C'est aussi, par-dessus tout, une initiative citoyenne et un défi à nos petites habitudes frileuses !

Témoignage - *"Adepte depuis plus de 10 ans de covoiturage aussi bien comme conducteur ou comme passager, ce n'est que de bons souvenirs, d'anecdotes savoureuses et rencontres fantastiques de tout âge: de cette adolescente nous faisant voyager après son année passée en Australie, de ce cinquantenaire directeur de théâtre à Angers, de cette femme des Antilles avec son rire communicatif ou encore cet étudiant ivoirien en hautes études*



en diplomatie, etc.... Que des belles rencontres !!! Une passagère de Surgères est devenue depuis une amie."

Dans notre programme électoral, une des priorités était de créer ou recréer du lien social dans notre commune. Quelle meilleure occasion de le faire dans une voiture en partageant un trajet commun !!!

Plusieurs habitants de notre village nous ont fait part de propositions de covoiturage que vous trouverez ci-dessous :

N'hésitez pas à les contacter pour partager un moment, réaliser des économies financières, faire un geste pour l'environnement. ■ A.L

OFFRE DE COVOITURAGE ACTUELLE

Type de trajet	Destination	Jours	Horaires
Aller/retour	Surgères	Jeudi	à définir
Aller/retour	Surgères	Vendredi	à définir
Aller/retour	La Rochelle	Samedi	13h00/19h00
Aller/retour	St Jean d'Angély	Lundi matin	8h30/11h30

RAPPEL INFO

Depuis novembre, une navette vous propose

- 1 samedi sur 2 un trajet vers Surgères
(1,50 euros Aller-retour)

- Le 3ème samedi de Février,
destination Saint Jean d'Angély (2euros AR)

Réservez votre déplacement en mairie:
tél. 05 46 33 83 10



Vous aimez la télé ?
 Nous aussi ! Et pour pouvoir continuer à la regarder, **il vous faudra peut-être réaliser quelques opérations d'ici au 5 avril 2016.**

Car ce jour là, le mode de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passera en Haute Définition (TNT HD), une opération qui concernera toutes les régions de France métropolitaine simultanément.



POURQUOI PASSER À LA TNT HD ?

Les avantages de cette évolution

- Une meilleure qualité de son et d'image :

le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).

- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).

- De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires.

L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz, où est actuellement diffusée une partie de la TNT, aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019..■

UN TEST SIMPLE POUR SAVOIR SI VOTRE TÉLÉVISEUR EST COMPATIBLE TNT HD

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD :

Si il comporte le logo "TNT HD"



ou "HD TV"



Si vous visualisez le logo "Arte HD"



en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Quelques chiffres sur l'équipement audiovisuel des foyers français

Au 3ème trimestre 2015, 5,6 % des foyers français équipés de télévision étaient exclusivement dépendants de la norme MPEG-2, soit environ 1,4 million de foyers. Pour ces foyers, il sera indispensable de s'équiper d'un adaptateur « TNT HD » sous peine de ne plus du tout recevoir la télévision après le 5 avril 2016.

Pour les foyers dont l'équipement principal est compatible TNT HD, il est aussi nécessaire de vérifier que le ou les postes secondaires, souvent installés dans les chambres ou la cuisine, le sont également. En effet, 15,7 % des foyers métropolitains au total sont concernés par l'achat d'un adaptateur TNT HD, sur leur poste principal ou secondaire, c'est-à-dire 4,2 millions de foyers..■

CHATS EN ÉTAT DE DIVAGATION

Par Annie Pointot-Rivière

Plusieurs administrés interpellent régulièrement la mairie pour faire état de chats divagants et auteurs de dégâts dans les jardins, massifs...

Que nous dit la loi :

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Comme vous le voyez le constat de divagation est complexe pour ces félins.

Un protocole précis est ensuite imposé pour agir :

- Prévenir tous les propriétaires de chats qu'une opération de ramassage des chats divagant sera organisée et en fixer la date (un mois avant).
- Recommander de mettre de œuvre tout moyen pour identifier les animaux (puce, collier, tatouage)
- Procéder au ramassage des chats qui divagent le jour dit.



- Trier ces derniers pour remettre à leurs priorités les chats identifiables
- Conduire les autres à la SPA de Saintes...

Il me semble que nous irions vers une dépense de temps et d'énergie démesurée pour un résultat très aléatoire.

Ne sommes nous pas ici face à une responsabilité individuelle et citoyenne :

- Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, il est aussi le plus exposé aux abandons,
- En laissant circuler nos animaux non stérilisés, non identifiés, nous provoquons chaque année et imposons à notre entourage, plusieurs portées de chats dont les survivants viendront grossir le contingent de chats errants, nous contribuons ainsi à leur prolifération ...■ A.P.R



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors

de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans*,
- être de nationalité française**,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- soit avoir son domicile dans la commune,
- soit être assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans,
- soit résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois dans la commune,
- soit être assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

* Les jeunes qui ont 18 ans dans l'année n'ont pas à déposer de demande, ils sont inscrits systématiquement dans la mesure où ils ont été recensés à 16 ans.

** Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

Pour s'inscrire, il faut

- se présenter à la mairie,
- ou adresser une demande par courrier ou via-internet (formulaire téléchargeable sur le site « Service Public »).

Pièces justificatives à fournir :

- photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, ou passeport (ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité),
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone fixe de moins de 3 mois, ou autres pièces suivant la situation du demandeur).

Quand s'inscrire :

Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Une carte d'électeur sera adressée courant mars.

A réception de la demande d'inscription, la mairie remettra un récépissé au demandeur.

Le secrétariat de mairie peut vous apporter toute information à ce sujet, notamment pour l'inscription des personnes de l'Union Européenne.

CREATION D'UN PLAN D'EAU

à vocation de réserve incendie
et d'aire de loisirs

LA FONTAINE
DE BOINE

DEUX ÉTAPES DANS LA DÉMARCHÉ

Valoriser les re-sources de la commune
Concevoir techniquement cet espace

I - VALORISER LES RE-SOURCES DE LA COMMUNE

Objectifs :

- Valoriser le patrimoine architectural et naturel de la commune, notamment les sources (notion de « pierre et eau ») pour mettre en exergue l'omniprésence de l'eau sur le territoire
- Redynamiser les liens sociaux grâce aux attaches qui lient les habitants à leur territoire, aux échanges supports de ce travail.

Moyens :

a-Développer les connaissances scientifiques :

apports des professionnels en matière de paysage, d'hydrologie. Le CAUE nous conseille l'intervention d'un architecte paysagiste et d'un hydrologue.

b-Réunir les partenaires intéressés et compétents :

- le milieu associatif, notamment « Le Liant » dont la spécificité est bien la connaissance de nos espaces naturels et de l'activité randonnée,
- le Conseil des Sages
- un groupe de préparation et de suivi des actions

- les membres des AFR
- employer éventuellement un service civique
- s'appuyer sur l'expertise du service patrimoine de la Communauté de Communes

c-Favoriser une appropriation physique et sensorielle des traces historiques et hydrologiques :

- organiser des marches avec animations spécialisées, lecture de paysage
- agir avec les scolaires dans le cadre de randonnées
- organiser un concours photos,
- organiser un rallye vélo ou auto
- initier de premiers itinéraires de déplacements doux entre les villages

d-Communiquer sur le projet et les "découvertes" :

- organiser une exposition photos y compris de cartographie
- partager le résultat de l'inventaire des ressources patrimoniales réalisé par le pays Vals de Saintonge
- publier l'aboutissement de ce travail dans le bulletin municipal.

II- CONCEVOIR TECHNIQUEMENT L'ESPACE DE LA FONTAINE DE BOINE

Objectifs :

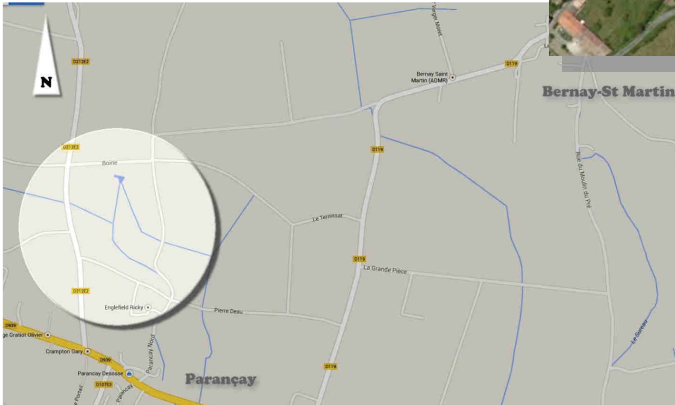
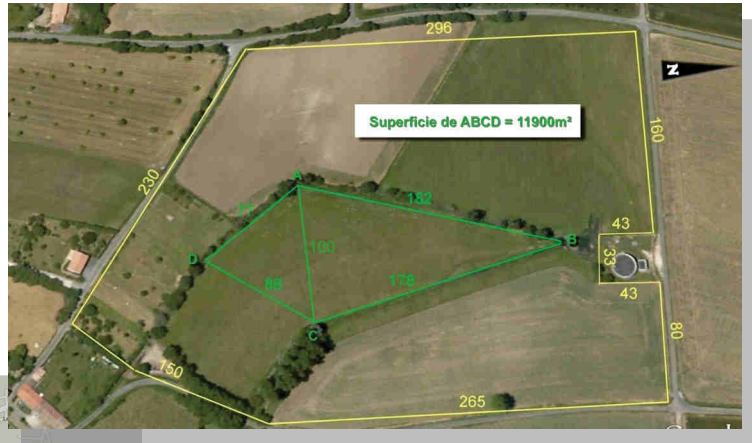
- Déterminer les caractéristiques du plan d'eau attendu et en réétudier la faisabilité
- Déterminer les caractéristiques des aménagements de loisirs potentiels et les mettre en phase avec la zone qui leur est dévolue

Moyens :

- S'attacher le concours de professionnels (paysagistes, hydrologues)
- Revenir vers l'Office National des Eaux et Forêts pour actualiser l'étude réalisée en 2006
- Réunir les acteurs locaux à cet effet pour conduire une réflexion qualitative
- Établir un cahier des charges
- Faire appel à maîtrise d'œuvre




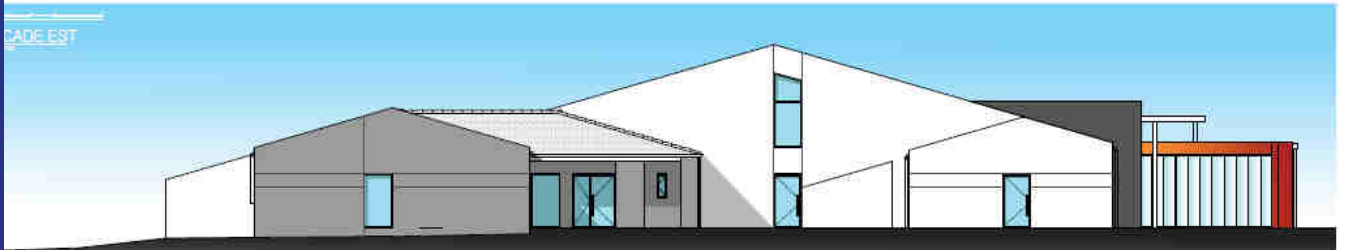
Photos C. BAUDRY



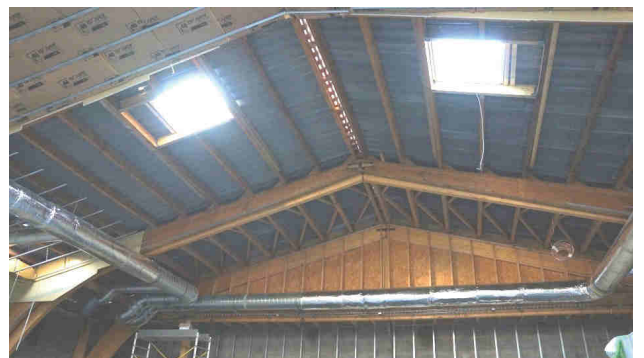
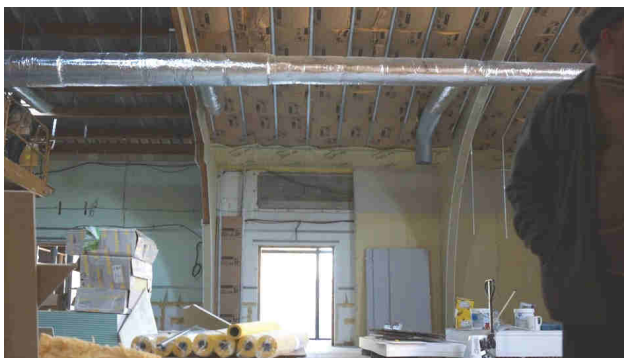
Photos C. BAUDRY

RÉTRO - PLANNING PRÉVISIONNEL

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p>Recherche des professionnels et bénévoles compétents</p> <p>Reprise de contacts avec l'ONF pour actualiser l'étude de faisabilité</p> <p>Présentation du projet et des animations dans le bulletin</p>	<p>Préparation scientifique et logistique de ces animations avec les professionnels et bénévoles</p>	<p>Animation 1</p>	<p>Animation 2</p>	<p>Animation 3</p>	<p>Exposition,</p> <p>Publication,</p> <p>Valorisation du travail réalisé dans le bulletin municipal</p>
Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>Retour de l'actualisation de l'étude de faisabilité par l'ONF</p>		<p>L'eau est omniprésente sur la commune :</p>  <p>Légitimité du plan d'eau de la Fontaine de Boine</p> <p>Conduire la réflexion quant à sa conception :</p> <p>Pour qui, pour quoi ? (Aspect social)</p>	<p>Conception du plan d'eau :</p> <p>Poursuivre la réflexion :</p> <p>Comment ? (Aspect technique)</p>	<p>Appel à maîtrise d'œuvre</p>	

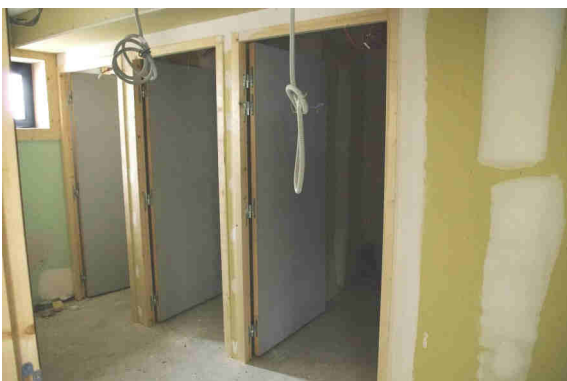


LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE EN IMAGES



Le 20 janvier, quelques responsables d'associations visitaient la salle polyvalente, invités par le CSL pour donner leur avis sur les divers équipements qu'il faut envisager pour les futures manifestations qui se dérouleront dans cette salle.

Photos C. Baudry



Photos P. Gévaudan

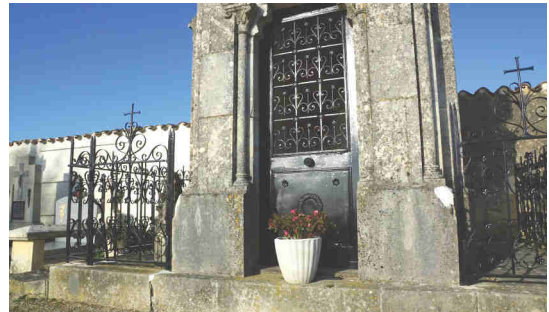
CIMETIÈRE DE SAINT MARTIN DE LA COUDRE

- Le portail qui était très endommagé par l'oxydation a été changé entièrement et reste à peindre.



Photos C. Baudry

- Le monument funéraire de la famille Lamoureux-Chabasse (voir article dans le bulletin de Mai 2015) est en cours de restauration. Les parties en fer forgé ont été décapées et repeintes ainsi que la porte.



Photos C. Baudry

A MALVEAU

- Le regard en fonte implanté dans la berne près du stop, qui présentait un danger d'effondrement suite aux passages répétés des engins lourds roulants dessus pour laisser place aux autres véhicules, vient d'être remplacé au profit d'une solide trappe renforcée et adaptée à la situation.



Photos C. Baudry

EVOLUTIONS DES ACTIONS PROGRAMME

PRINCIPAUX AXES	ANNÉE 1 - 2014	ANNÉE 2 - 2015
LIENS SOCIAUX et COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les associations pour relancer une dynamique, - Mise à jour du site internet - Développer la communication - Réalisation du mailing - Visiter les administrés : Enquête de besoins, analyse 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un conseil des Jeunes - Assurer une meilleure m... - Recensement des resso...
<p>Organisation de réunions participatives, de communes</p>		
PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser en réunion publique l'information quant à la réglementation sur les assainissements avec le soutien du Syndicat des eaux - Soutenir les démarches techniques et administratives - Négocier - S'engager et signer la charte «Terre Saine» - Assurer des formations pour élus et agents - Embellir 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un jardin partagé - Planter une haie paysag... - Participer au projet « Mo... versité » avec le CNRS - Installer le rucher comm... - Faire réaliser le diagnos... différenciée par la FREDC
SPORT, LOISIRS, CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une aire de jeux - Créer une aire de loisirs BMX - Projet de plan d'eau : Visite de sites - 1ère tranche des travaux de la salle polyvalente 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser et s'approprier... et eau » : - Appropriation des riches... tion ; - Exploration d'itinéraires - Interprétation des lieux p... - Actualiser l'étude de fais... Fontaine de Boine réalisé... Eaux et Forêts il y a 6 ans - 2ème tranche des travau...
RÉSEAUX ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Embellir la Zone d' Activités en lien avec la Communauté de Communes - Élaborer un plan pluriannuel d'entretien de la voirie et adaptation de la signalisation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les projets de c... mique hors ZA ; - Mettre en œuvre le plan... - Réaliser les études des... les villages ;

MEES PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITE

AN 2 - 2015	ANNÉE 3 - 2016	AN 4 - 2017
<p>unes</p> <p>obilité en minibus</p> <p>urces et appui CDC</p> <p>renforcer les liens sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer le plan communal de sauvegarde, - Organiser une journée d'appel - Veiller à poursuivre les visites aux personnes isolées <ul style="list-style-type: none"> - Créer le groupe de pilotage « musée et habitat » en cœur de bourg - Créer un conseil des sages 	
<p>s, de villages, par thème au sujet des différents dossiers</p>		
<p>ère et un verger public</p> <p>on village espace de biodi-</p> <p>munal</p> <p>tic des pratiques et gestion DN*</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir quant à l'opportunité de créer un second site éolien <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des propositions d'amélioration : Planifier les achats de matériels adéquats Reconsidérer les revêtements de trottoirs 	
<p>notre patrimoine « pierre</p> <p>sses locales par la popula-</p> <p>doux protégés</p> <p>patrimoniaux</p> <p>sabilité du plan d'eau de la</p> <p>e par l'Office National des</p> <p>s.</p> <p>ux de la salle polyvalente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser et s'approprier notre patrimoine « pierre et eau » : - Réflexion et conception du projet de plan d'eau à la Fontaine de Boine <ul style="list-style-type: none"> • Définition du projet • Étude d'impact et technique • Démarches légales et administratives - Préparer le projet d'aménagement intérieur et extérieur de la salle polyvalente 	<p>Mise en œuvre</p> <p>Mise en œuvre</p>
<p>développement écono-</p> <p>d'entretien ;</p> <p>mesures de vitesse dans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une cellule active de soutien aux demandeurs d'emploi <ul style="list-style-type: none"> - Statuer pour réduire les consommations électriques de l'Éclairage Public. 	



PRÉVENTION ET SIGNES D'ALERTE

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses proches;
- rupture avec l'école, déscolarisation soudaine;
- nouveaux comportements dans les domaines suivants :
 - alimentaire;
 - vestimentaire;
 - linguistique;
 - financier;
- changements de comportements identitaires :
 - propos asociaux;
 - rejet de l'autorité;
 - rejet de la vie en collectivité;
- repli sur soi;
- fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste;
- allusion à la fin des temps.

QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme. Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il touche également des jeunes parfaitement insérés, mais vulnérables.

Le but des actions de prévention est d'éviter l'endoctrinement et le basculement dans une phase de recrutement et/ou de passage à des actes violents.

Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne.

QUE FAIRE FACE À CES SITUATIONS ?

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- par téléphone au 0 800 005 696, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France;
- par internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.

- 1 - Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent de demander de l'aide et/ou de signaler tout comportement inquiétant.
- 2 - La plate-forme téléphonique est à l'écoute des familles et des proches. Elle recueille les éléments utiles sur la situation des personnes en danger. Elle permet le suivi et l'orientation des jeunes concernés et de leurs familles par les services compétents sous l'autorité des préfets, dans chaque département.
- 3 - Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager la démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur (sur le fondement de l'article 371-3 du code civil).



RADICALISATION DJIHADISTE LES PREMIERS SIGNES QUI PEUVENT ALERTER

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche.
Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.



Ils se méfient des anciens amis qu'ils considéraient maintenant comme des « impurs ».

Ils rejettent des membres de leur famille.



Ils changent brutalement leurs habitudes alimentaires.



Ils abandonnent l'école ou la formation professionnelle car l'enseignement dispensé fait partie du complot.



Ils arrêtent d'écouter de la musique car elle les détourne de leur « mission ».

Ils ne regardent plus la télévision et ne vont plus au cinéma car on y voit des images qui leur sont interdites.



Ils arrêtent les activités sportives parce qu'elles sont mixtes.



Ils changent leur tenue vestimentaire notamment pour les filles, avec des vêtements qui cachent le corps.



Ils fréquentent assidûment des sites et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste.

Mais aussi ils se replient sur eux-mêmes, tiennent des propos asociaux, rejettent toute forme d'autorité, ou la vie en collectivité.

NOUVEAU

+ de services personnalisés
avec votre conseiller(e)



À COMPTER DU 11 JANVIER 2016,
tous les après-midis seront réservés uniquement
aux demandeurs d'emploi qui ont rendez-vous

	MATIN de 8h30 à 12h30	APRÈS MIDI de 12h30 à 16h30
Lundi	Accès libre	Accueil uniquement sur RDV
Mardi	Accès libre	Accueil uniquement sur RDV
Mercredi	Accès libre	Accueil uniquement sur RDV
Judi	Accès libre	Fermé au public
Vendredi	Accès libre	de 12h30 à 15h30 Accueil uniquement sur RDV

POUR PRENDRE RDV OU POUR TOUTE INFORMATION :

Contactez votre conseiller(e) par mail à tout moment

Retrouvez son adresse dans votre espace personnel sur pole-emploi.fr

WWW.POLE-EMPLOI.FR





LE LIANT - ASSEMBLEE GENERALE

15 Janvier 2016

C'est avec ses 40 adhérents attentifs que le bureau a échangé et présenté son bilan 2015 ainsi que ses projets 2016.

Le 19 juillet 2015 près de 700 participants (240 marcheurs et 450 VTT) sillonnaient les parcours régulièrement entretenus. Les ravitaillements soignés assuraient un réconfort bienvenu après des efforts physiques intenses marqués par différents incidents corporels et matériels.

Les adhérents ont participé dans l'année à environ 40/50 sorties, parfois hors du commun.

Une baisse justifiée des réserves a été enregistrée, ne remettant pas en cause l'approbation des rapports qui, au contraire, s'est traduit par la remise de «diplôme et médaille» !

Le bureau reconduit pour 2016 aura à organiser et gérer les activités annoncées pour le 14 février et le 24



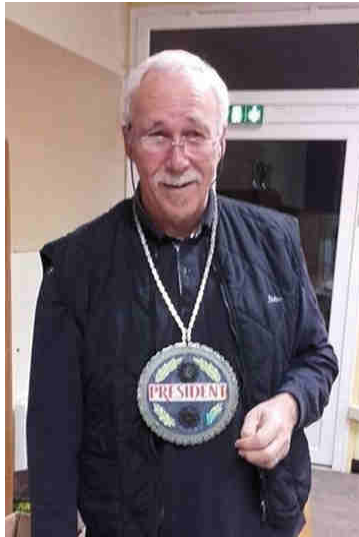
juillet prochain.

Tout sera mis en œuvre pour satisfaire les randonneurs tant sur les circuits que sur les pauses où qualité et quantité seront assurées.

Une cinquantaine de sorties régionales des adhérents sont au programme, de même qu'une formation aux « gestes qui sauvent ».

Dans les prochains jours la vérification de l'état des talus et passerelles, le balisage seront mis en œuvre par les bénévoles disponibles et volontaires pour assurer la réussite de la manifestation.

Les remerciements vont aux bénévoles actifs, aux propriétaires et exploitants compréhensifs, à la municipalité pour la logistique. ■J.M.M



ZanimÔmes

Association de soutien à la parentalité

Et son Café Parents « la P'tite Parent'aise » propose un atelier :

Découverte de la communication consciente et bienveillante

Pour vivre des relations harmonieuses au sein de la famille.

3 dates pour découvrir les bases de la Communication Consciente et Bienveillante.

- Pour mieux vivre mes relations avec mes enfants, mon conjoint et ma famille en général.
- Pour prendre le temps de m'écouter et comprendre ce qui se passe en moi.
- Pour repérer les pièges du langage, se parler avec clarté et s'écouter vraiment.

Attention places limitées

Cet atelier s'adresse aux parents et grands-parents.

Atelier animé par :
Chloé Philippe intervenante en communication consciente et bienveillante.

Dates et heures :
 - samedi 19 mars 2016 de 10h-18h
 - samedi 2 avril 2016 de 10h-13h
 - samedi 30 avril 2016 de 10h-13h

Lieu :
 Parangay 17330

Participation pour les 3 séances
 25 € + adhésion.

Inscription :
 Céline Tessier
 06 28 06 18 40
 Emmanuelle Devort
 06 95 99 53 39

RANDO

L'Association LE LIANT accueille

VALENTINS ET VALENTINES

DIMANCHE 14 FEVRIER 2016

8H PRES DE LA MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN (17)

CLOTURE INSCRIPTION 9H30

VTT MARCHE

PEDESTRE 11 et 15 Kms : 5€

VTT 20 à 40 Kms : 5€

Gratuit - 12 ANS

INSCRIPTION SUR PLACE- RENSEIGNEMENTS 06 87 25 05 93

A L'ARRIVEE : VERRE DE L'AMITIE

GOURMANDISE DE SAISON !



LE CERCLE A FAIT LE POINT

15 Janvier 2016,

Le Cercle de l'Espérance présentait son rapport annuel à une assemblée réunie dans la petite salle de Breuilles. Tour à tour le président Jacky Vitet et son trésorier Michel Lecuyer prenaient la parole relatant les diverses manifestations organisées en 2015. Après

avoir décortiqué les chiffres du bilan annuel, satisfaite du résultat malgré quelques regrets dus à l'absence du loto de fin d'année en raison des travaux de la salle polyvalente, l'assemblée votait à l'unanimité, reconduisant dans leur fonction, les quatre membres du bureau déjà en place. ■ C.B

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015

L'année commence avec le premier repas organisé le 15 mars 2015 à la salle de Breuilles. Au menu Couscous concocté par Bruno et Carmen, le repas est apprécié par les 68 convives présents ce jour.

Le 5 avril 2015 (jour de Pâques) le Cercle de l'Espérance, en collaboration avec la Municipalité et les parents d'élèves, organise la recherche des œufs de Pâques pour les enfants. A l'issue une petite collation est servie. Très grosse affluence et bonne ambiance.

Le 31 mai 2015 le repas "Sardines" est organisé à la salle de Breuilles. Les 125 convives présents ce jour là, apprécient le menu avec notamment les sardines sur le grill et les pommes de terre cuites dans la braise. Toutefois, un bémol doit être apporté car au moment de fixer la date de cette manifestation, per-

sonne n'a remarqué qu'il s'agissait du jour de la fête des Mères, et de nombreuses personnes n'ont pu assister à notre repas.

Le 14 juillet 2015 dans le cadre des manifestations organisées par la Municipalité, le Cercle de l'Espérance est chargé d'organiser le concours de pétanque au terrain communal. 24 équipes participent à ce concours.

Le 27 septembre 2015, c'est le jour de la brocante qui a lieu pour la première fois devant l'école de Bernay, rue des Ardilleaux. La buvette est tenue par l'APE comme l'année précédente.

La municipalité apporte son concours à cette fête et nous remercions au passage les employés du Service Technique ainsi que le Secrétariat pour leur aide précieuse.

Le repas «Paëlla» préparé par Carmen et Bruno reçoit 115 personnes. La promenade en calèche est particulièrement appréciée. 95 exposants : même nombre que l'année précédente et une grosse affluence

coté visiteurs (surtout le matin).

Le 25 octobre 2015 le repas "Choucroute" confectionné par Thierry a lieu à la salle de fêtes de Breuilles. 85 convives présents apprécient le menu et la bière à volonté, par une belle journée d'automne.

Le 6 décembre, c'est le repas "Pot-au-feu" qui remplace le traditionnel LOTO annulé pour défaut de salle. Le repas préparé par Thierry est apprécié par les 50 convives présents. A noter que certaines personnes ne sont pas venues pour cause d'élection, il faudra faire attention dans le choix des dates.

Cette dernière manifestation clôt donc l'exercice de cette année 2015, et encore une fois, merci à tous les bénévoles sans qui l'organisation d'un tel programme ne serait pas possible.

Le conseil d'administration vous souhaite une excellente année et vous donne rendez-vous en 2016 pour de nouvelles aventures. ■ M.L

CE QUE NOUS RESERVE LE CERCLE POUR 2016

13 Mars	Couscous
05 Juin	Sardinade
09 Juillet	Loto d'été
14 Juillet	Pétanque
25 Septembre	Brocante
30 Octobre	Choucroute
10 Décembre	Loto
11 Décembre	Loto



Parmi les nouvelles activités regroupées au sein de Bien Vivre à Bernay St Martin, nous trouvons un groupe qui vous propose le jeu de palet appelé aussi Galoche.

Pour toute information concernant ce groupe contactez Philippe Rousseau au 06 28 28 59 99

Email : spirou17@hotmail.fr

UN CALENDRIER PAS COMME LES AUTRES

Clin d'Oeil



Certains l'ont vu, d'autres en ont entendu parlé, nombreux l'ont acheté et nous les en remercions. Le calendrier réalisé par les membres du club photo a eu un succès particulier qui a dépassé les espérances des membres de «Clin d'Oeil».

Pourquoi pas comme les autres ? Ce calendrier est illustré à chacune de ses pages, d'une ou plusieurs cartes postales anciennes représentant un lieu de la commune de Bernay et de ses hameaux au siècle dernier. Mais au delà du souvenir qui a séduit principalement nos aînés qui connaissent ce village depuis toujours, et aux nouveaux habitants qui s'intéressent à l'aspect

et au changement de leur entourage, nous avons imaginé un concours photo ouvert à tous et qui consiste tout simplement à retrouver les

lieux des cartes postales et d'en faire les clichés du Bernay-St Martin d'aujourd'hui, toutefois en respectant précisément l'angle de vue du photographe de l'époque. Pas besoin d'appareil sophistiqué pour participer, un petit APN ou un téléphone mobile suffit. Les photos les mieux réussies, en qualité, quantité, audace et précision seront sélectionnées et récompensées par des prix remis le jour de l'exposition qui aura lieu lors de "la journée du patrimoine" en Septembre 2016. Les plus beaux clichés seront agrandis et exposés à cette occasion.

Les dates du concours vont du 1er Janvier au 31 Mai 2016. Le règlement se trouve en dernière page et explique notamment les modalités de remise des clichés au club Clin d'Oeil.

Il reste encore quelques calendriers numérotés disponibles, en vente au prix de 8 euros. Pour vous en procurer un exemplaire, appelez le

06 19 93 48 61,

ou envoyez un e-mail à clindoeil-photomedia@orange.fr.

Un membre du club viendra vous l'apporter.

Nous remercions la municipalité qui a contribué à la parution de ce calendrier en prenant l'impression à sa charge ■ C.B



Un groupe de joueurs de Tarot a également vu le jour en janvier 2016 et a rejoint BVABSM*. Apprentis, amateurs ou joueurs confirmés sont les bienvenus. Les réunions ont lieu tous les vendredis soir à 20h30 salle des Associations.

Contact: Gérard Weiss au 05.46.32.03.08



*BVABSM = Bien Vivre A Bernay Saint Martin

L'ATELIER SAUVAGET

Une nouvelle association de "Loisirs créatifs" se crée à Bernay-Saint Martin.

Agnès Cacchioli, installée à Sauvaget depuis Noël 2013, a depuis très longtemps la passion de la terre. Les activités de loisirs à caractère artistique sont essentielles pour Agnès qui désire accompagner les autres dans des réalisations qui leurs sont personnelles, comme elle le fait déjà au sein du club photo Bernaysien "Clin d'Oeil", faisant profiter de ses connaissances photographiques, les amateurs et néophytes de ce groupe créé en 2015.

Pour son atelier Terre, Agnès vous invite à venir découvrir les sensations du toucher de la terre et du modelage, et créer vos pièces en terre cuite, laissant s'exprimer votre propre sens artistique. Elle souhaite vous faire profiter de son expérience et partager les plaisirs de la création et du travail de l'argile.

Un premier rendez-vous pour présenter L'Atelier Sauvaget, est prévu le **mardi 23 février 2016 à 20h30 à la salle des associations**. A cette occasion Agnès vous montrera quelques une de ses réalisations, puis développera son projet d'atelier Terre aux personnes présentes, peut-être désireuses de participer à ce nouveau groupe qui vient enrichir l'espace culturel de notre commune. ■

NOUVEAU L'ATELIER SAUVAGET

la terre de l'art

Atelier de création pour adultes

Moulin de Sauvaget
17330 Bernay Saint Martin
(carré surmonté de la tour d'Arges)

mardi 20h-22h / 20€
samedi 14h-17h / 30€

Sculpture

atelier de modelage sur terre, cuisson, patine...

Agnès Cacchioli
tél : 06 60 41 61 07
ateliersauvaget@gmail.com

Et un club de plus à Bernay-St Martin, un !!
 Mais de quoi s'agit il ?
 Tout le monde sait ce qu'est un modèle réduit.

Les modèles réduits existent depuis des siècles, depuis que l'homme a besoin d'imaginer ce que va représenter la vue de son esprit, et avant de construire en grand le fruit de son imagination il en a d'abord fait une maquette. Mais c'est aussi très souvent l'inverse, afin de se projeter du grandiose vers la miniature. Avec le temps et l'évolution des techniques, la maquette statique a fini par s'animer et être dirigée à distance, c'est que l'on appelle le pilotage de modèles réduits.

En modélisme, tout est reproductible et les véhicules miniaturisés radiocommandés les plus connus de tous depuis des décennies sont bien sur les avions et les bateaux. Pour la petite histoire, sachez qu'un nommé Gustave Gabet, né à Bernay en 1876 (*oui oui, notre Bernay !*) est l'un des premiers hommes à avoir inventé un engin radiocommandé grâce aux ondes radioélectriques. (*Ce personnage fera très bientôt l'objet d'articles et de bien d'autres animations dans la commune !*)

Les premières radiocommandes étaient peu fiables, et la portée de transmission très limitée. Aujourd'hui grâce à la technologie liée aux techniques de transmissions, la miniaturisation des composants, les matériaux composites mais également aux techniques de fabrication, tout peut devenir un objet radiocommandé. Cela va de l'avion à la fusée, en passant par le train, les off-shore, les voiliers, les chars, les camions, les motos, les hélicoptères et plus récemment les drones qui font un tabac, et bien d'autres choses encore.

Il s'agit ici de modélisme roulant tout-terrain à 4, 6 ou 8 roues motrices. Une discipline souvent pratiquée de façon isolée, dans son jardin, dans une carrière, ou sur la première butte de terre venue. Il existe peu de club en Charente-Maritime regroupant les adeptes du crawler ou des scales 4x4, petits véhicules crapahuteurs radiocommandés ayant le look de l'original construit dans une échelle variant entre le 1/18 et le 1/5. Certains comme les crawler, sont voués au franchissement d'obstacles type trial, d'autres comme les scales (traduisez "échelle") ont vocation à se balader paisiblement sur des chemins accidentés de la même façon que le font leur grand frère à l'échelle 1. L'énergie pour ces modèles est en générale électrique à l'aide de batterie au Lithium Polymère. (LiPo)

A Bernay-St-Martin, c'est donc le **RC TEAM TATRA - France** qui ouvre ses portes à toute personne qui souhaite s'adonner aux disciplines tout-terrain autrement que tout seul dans son jardin. Pour l'instant, son président lance un appel à ceux qui désirent rejoindre le groupe. La structure existe déjà, mais l'organisation des activités restent à mettre en place. Elles auront probablement lieu autour de l'aire de BMX qui pourra servir aux adaptes du tout-terrain "rapide" sur piste.

Mais pourquoi TATRA ?

Les connaisseurs savent que TATRA est une grande et très ancienne marque Tchèque de camions dont quelques modèles ont la vocation du tout-terrain.

Il existe en Chine un fabricant de modèles réduits qui a eu l'audace de reproduire au 1/10, le 8 roues motrices

T815 de TATRA selon une technologie particulière, le reproduisant dans les moindres détails et une très grande précision, les organes de transmission de l'original. Une pure merveille de mécanique miniature.

Le président du **RC TEAM TATRA** ayant acquis ce camion extraordinaire, l'association a obtenu également le marché Français et devient importateur de la marque Capo Racing pour la France. Vous retrouverez les caractéristiques de ce modèle réduit sur Facebook en tapant **RC TEAM TATRA - France**. ■ C.B

Contact: Claude Baudry 06.19.93.48.61

ou par email rc.team-tatra@orange.fr



CRAWLER au 1/10



SCALE Land Rover au 1/10



SCALE Tatra 8x8 au 1/10 - longueur 1mètre



Radiocommande à volant



Radiocommande à manches

BIBLIOTHEQUE



Jeudi : 18h00-19h00
Mercredi : 14h30 - 17h30
Samedi : 14h30 - 16h30



Pendant les vacances de la Toussaint, notre bibliothèque organisait la fête d'Halloween. Durant tout l'après-midi, les enfants déguisés en vampires, sorcières et autres poupées se sont amusés à fabriquer des lampions, des guirlandes de citrouilles et d'araignées. Quant aux parents, ils creusaient des citrouilles, les décorant de différents visages grimaçants ou souriants ou bien de volutes de fleurs. Puis à la nuit tombée, tout le monde s'est dirigé vers la sortie du village en suivant les lampions et les citrouilles illuminées, disséminées ça et là sur le chemin. Dans un champ, ce fut un lâcher de lanternes chinoises, observant leur lente ascension dans un ciel clair et dégagé. Le spectacle était magnifique. Puis de retour à la bibliothèque, nous avons dégusté de nombreux plats cuisinés à base de citrouilles et potimarrons tels que : soupe, quiche, mousse, confiture, gâteaux... Ce fut une réussite.

tapis de lecture sur le thème «la poule». Nos tout petits étaient enchantés d'évoluer sur ce tapis, écoutant de jolies histoires et en chantant bien sur «une poule sur un mur» ! Ces supports d'animation nous sont prêtés par la BDP de Saintes.

En décembre, ce fut un atelier de créations et décorations de Noël.

Dans une ambiance bon enfant, les petites mains se sont activées à créer guirlandes, boules de Noël et photophores sous la houlette des bénévoles de la bibliothèque. Nous avons terminé par un goûter festif et copieux grâce aux parents qui ont eu la gentillesse d'apporter de délicieux gâteaux et bonbons.



Pour l'année qui arrive, nous avons décidé de fêter le carnaval et la chandeleur, avec fabrication de masques, maquillage rigolo et goûter de crêpes. Alors à vos poêles ! Et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour des animations gratuites, qui sont de bons moments d'échanges et de convivialité pour les parents comme pour les enfants. ■ E.L



Photos Gérard Frappé

COMMENT DÉNOMMER NOS SALLES COMMUNALES ?

La collectivité peut mettre à disposition plusieurs salles sur son territoire. Nous souhaiterions pouvoir les nommer autrement que par le nom des associations qui occupent régulièrement certaines de ces salles.

Le Conseil Municipal des Jeunes va donc «plancher» et faire un choix pour chacune d'elles.

L'idée est de solliciter les habitants, puis de choisir parmi les thèmes qui reviendront le plus souvent. Chacun peut donc participer en proposant un thème : nom de fleurs, d'animaux, de personnages célèbres, numérotation...

Vous pouvez glisser vos propositions dans les boîtes aux lettres installées dans nos villages à cet effet.



UNE FÊTE DE NOËL RÉUSSIE

Samedi 5 décembre, dans l'enceinte de l'école du RPI Bernay-Saint-Martin, Saint-Félix, Courant et Migré, en prélude aux vacances, le Père Noël a invité tous les enfants de l'école à la fête de fin d'année.

Dès 14 heures les élèves ont pu se distraire avec les animations proposées par l'association des parents d'élèves.

En parallèle à ces moments festifs, les enfants ont fredonné des chants

de Noël sous les applaudissements des parents enchantés, les enseignants ont vendu les fabrications des enfants, la tombola a fait des heureux gagnants et la calèche du Père Noël n'a pas cessé de rouler.

Cette sympathique fête de fin d'année s'est terminée dans la soirée, après avoir permis aux petites têtes blondes de se défouler, comme ils savent si bien le faire !

L'APE remercie les enseignants et parents qui ont participé à cet après-midi. Les bénéfices recueillis pourront permettre à l'APE de commander une partie des structures de jeux, tant attendues, dans les semaines à venir. ■ I.C



Photos I. CHASSERIAUD

Carnaval

LES ENFANTS FÊTENT LE CARNAVAL

Mercredi 10 février se déroulera le carnaval de l'école. Elèves, enseignants et parents défileront jusqu'à la maison de retraite de Bernay-Saint-Martin afin d'apporter couleur et bonne humeur à nos aînés.



Yoga

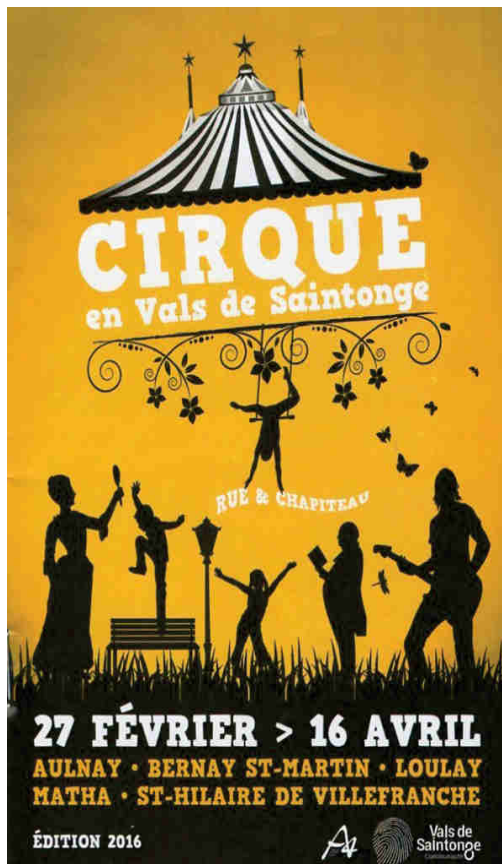
CALENDRIER DES SEANCES DE YOGA

Salle des Associations

mardi de 19h à 20 h de février à avril 2016

- **Mardi 02 février 2016**
- **Mardi 09 février 2016 (Crêpes et cidre)**
- **Mardi 16 février 2016**
- **Mardi 01 mars 2016**
- **Mardi 15 mars 2016**
- **Mardi 29 mars 2016**
- **Mardi 12 avril 2016**

Véronique PEOC'H - peochveronique@orange.fr - 06 71 19 17 14



L'état civil

En France, instaurés par François 1^{er} en 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts) pour les naissances et décès puis plus tard pour les mariages, les actes étaient rédigés et conservés par les autorités religieuses, principalement l'Église catholique romaine, sous forme de registres des baptêmes, des mariages et des sépultures. L'état civil devient laïque à partir de la Révolution, les registres étant tenus par les officiers d'état civil dans les mairies depuis 1792. À Paris, les registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1860 ont malheureusement été détruits lors de l'incendie du 23 et 24 mai 1871 pendant la Commune de Paris. ■

NAISSANCES

DEMOUGE	Clara	16 Mars 2015	Saint Jean d'Angély
RABALLAND	Océane	27 Mars 2015	Saint Jean d'Angély
COUETDIC MIGNOT	Lyloo	28 Avril 2015	Saint Jean d'Angély
MEZIANI	Welan	14 Aout 2015	La Rochelle

MARIAGE

BOUTIN & ORTUNO	Aurélia Mickaël	27 Juin 2015
-----------------	-----------------	--------------

DECES

TRICARD	Pascale	23 Janvier 2015
VALLOT	Colette	27 Janvier 2015
MARGOTTON	Guy Yves	5 Février 2015
THIBAUD	Geneviève	16 Février 2015
LEGUAY	Simonne	27 Février 2015
CHASSAGNON	James Georges	27 Mars 2015
ROY	Anne	19 Mars 2015
FERRU	Jean Paul	27 Mars 2015
LAMOUREUX	Monique	11 Juin 2015
GLIZE	Marie-Madeleine	6 Aout 2015
CLEMENCEAU	Camille	11 Aout 2015
FOUGNET	Ginette	6 Septembre 2015
PEYRAT	Yvette	24 Septembre 2015
CAILLÉ	Alice	12 Octobre 2015
RICHARD	Janine	12 Novembre 2015
GENTY	Daniel	22 Novembre 2015
BAUDOUIN	Janine	9 Décembre 2015

UN PEU D'HISTOIRE



Le jour de la Saint-Valentin, le 14 février, est considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux.

Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la passion.

La Saint-Valentin est une fête laïque, ce saint ayant d'ailleurs été rayé du calendrier liturgique en 1969, mais laissé dans les calendriers régionaux.

Le 14 février (a.d. XVI Kalendas Martias) ne correspond à aucune fête dans la religion romaine et n'a pas d'origine antique. Les Lupercales, fêtes faunesques, se déroulant le 15 février ne peuvent être assimilées à une fête des amoureux contrairement à ce qu'écrivent certains.

L'origine réelle de cette fête est attestée au XIV^e siècle dans la Grande-Bretagne encore catholique où le jour

de la Saint-Valentin du 14 février était fêté comme une fête des amoureux car l'on pensait que les oiseaux choisissaient ce jour pour s'apparier. Restée vivace dans le monde anglo-saxon, comme Halloween, cette fête s'est ensuite répandue à travers le continent à une époque récente.

L'on retrouve ce même rapprochement de la Saint-Valentin avec les amoureux dans les poèmes d'Othon de Grandson, vivant en Angleterre, de Chaucer et de son contemporain Charles d'Orléans (1394-1465) alors retenu captif en Angleterre qui fait souvent allusion à la Saint-Valentin jour où les amoureux se choisissaient leur partenaire ou renouvelaient leur serment. Selon Marc-René de Voyer

d'Argenson (1722-1782), Charles d'Orléans aurait choisi ce saint comme patron des amoureux en souvenir de la "cour d'Amour" que tenait chez elle sa mère Valentine Visconti, mais peut-être, résidant alors en Angleterre, n'a-t'il fait que reprendre les mêmes sources folkloriques que Chaucer ?

Saint Valentin fêté le 14 février avait été désigné par l'Église catholique comme saint patron des amoureux.

En tout cas la Vie des Saints d'Adrien Baillet, 1704, dans la rubrique consacrée à Saint-Valentin ne fait pas la moindre allusion au fait que Saint-Valentin serait le patron des amoureux... (source Wikipédia)



Après nous avoir renseigné sur les patronymes des personnes présentes sur une photo de groupe parue dans le numéro de janvier 2015, Mr Jean-Pierre Cruveilhier sollicite à son tour la mémoire de nos aînés afin de connaître qui sont les personnages qui se trouvent sur la photo ci-dessus datant des années 1920/1930 et souhaiterait également savoir à quelle occasion elle fut prise. Tout renseignement sera le bienvenu et est à transmettre à Claude Baudry par mail: crc-bernay-st-martin@orange.fr ou en appelant le 06.19.93.48.61

LE CÉKOITÉSSE ?



La Croisée des Mots d'Eric Sedkaoui

HORIZONTAL

- A** Il adore les moules ou les coques
- B** Vieux psychiatres
- C** Langue balte - Un vrai problème
- D** Paresseux dans un certain sens - Romantique tchèque
- E** Combattait en Algérie à l'envers - M'évalua (2 mots)
- F** Echangée
- G** Fournit une résine purgative - Pronom
- H** Eau roumaine - Pour des mercenaires ou des samourais
- I** Pronom - Epuisât
- J** Mot doux

VERTICAL

- 1** Dans un sens ou dans l'autre, c'est pareil
- 2** Concerne une partie intestinale - Double dans la file d'attente
- 3** Soutient le bateau à l'envers - Averse violente
- 4** Sans tâche - Symbole léger - Facteur humain
- 5** Initiative sonore - Symbole
- 6** WC baladeur
- 7** C'est foutu! - Imita le tonton de Fernand Raynaud
- 8** Utilisée comme combustible - Ville ou fleuve d'Allemagne
- 9** Même petite, elle roule - Envahisseur très net
- 10** Sauve qui peut

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution des jeux sur le site Internet de la commune

Les Petites Annonces des Bernaysiens

(petites annonces gratuites, contacter la rédaction au 05.46.33.13.49 ou 06.19.93.48.61)

- INFOS

PRATIQUES

IMMOBILIER

Implanter et développer votre activité

BERNAY ST-MARTIN ZONE D'ACTIVITÉS LA GARE

> LOCATIONS DE 200 À 1 000 M²
POUR BUREAUX, STOCKAGES,
ACTIVITÉS INDUSTRIELLES...

À partir de 1,00 € HT m²/mois

SERVICES : - COMPTEURS ÉLECTRICITÉ, EAU, TÉLÉCOM
- ACCÈS PL

> SURFACES VIABILISÉES ET ESPACES DISPONIBLES

CONTACT : 06 25 68 03 66

A LOUER - Parancay

- Studio avec 1 chambre (libre début Février)
- Maison avec 2 chambres et jardin (libre début Mars. Contact. Denis RIFFAUD
06.25.68.03.66. ■

VENTES

La commune de Bernay vend une balayeuse tractée Rabaud Super champion 2100A avec arrosage. Année 2009. TBE peu servie. Visible aux ateliers municipaux. Tél à la mairie 05.46.33.83.10. ■



Vds. Vélo route, femme. Vitesses aux pignées. Avec casque, porte-bébé, antivol. BEG. 50 euros a déb. Tél. 05.46.33.13.49. ■



Vds. Yamaha VIRAGO 535. 125cc. Année 1986. 50000km. Pb de démarrage. BEG. 500€. 06.03.61.38.99. Visible à Breuilles. ■



Donne. VTT enfant. 06.19.93.48.61 Visible au Petit Malveau. ■



OFFRES

Service à domicile. Isabelle 51ans de Bernay, propose la préparation et/ou la livraison de repas, faire vos courses, ménage, travaux administratifs. Chèque Emploi Service. Libre de suite. Tél.06.21.82.52.00. ■

RECHERCHE

Emilie de Ligueuil, recherche une pâture clôturée de 2000m² minimum pour ses 2 ânes. Contact. Emilie TARDIVEL 06.45.79.96.20 ou emilieracault@hotmail.fr. ■

Rech. dans Bernay. Corps de ferme à restaurer avec dépend. entre 200 et 300m² hab. sur terrain 3000m², ou terrain à construire <3000 et 4000m²>. Contacter C.Baudry au 05.46.33.13.49. ■

Recette du mois

LAPIN A LA SAINTONGEISE



Ingrédients / pour 6 personnes

1 lapin coupé en morceaux
2 échalotes
4 gousses d'ail
2 c.à.s de Cognac
25 cl de Pineau des Charentes rosé
250 g de tomates-cerises
4 brins de romarin
Poivre du moulin, huile d'olive

Réalisation

Difficulté **Facile**
Préparation **15 mn**
Cuisson **105 mn**

Préparation:

Faites revenir les morceaux de lapin dans une cocotte avec un filet d'huile d'olive. Lorsqu'il est bien doré, ajoutez les échalotes et l'ail émincés.

Faites blondir en remuant, versez le Cognac et faites flamber.

Mouillez ensuite avec le Pineau rosé, ajoutez les tomates-cerises lavées, le romarin, de sel et du poivre.

Couvrez et laissez mijoter sur feu doux pendant 1h30mn

Astuce

Vous pouvez faire cuire le foie du lapin dans la cocotte 5mn avant la fin de la cuisson.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

6 Février - 17h	Conseil Municipal des Jeunes
6 Février - 9h15	Rotation du bus vers Surgères. Départ 9h15 Retour vers 11h30 Inscription en Mairie
7 Février - 13h	Super Loto animé par Phil et organisé par le Club des Aînés
10 Février le matin	Carnaval des enfants du RPI Défilé le matin
10 Février 8h15 à 11h15	Café Parents. À la bibliothèque. Rencontres initiées par l'association Zanimômes - Séance animée par Chloé Philippe.
13 Février	Venez fêter Mardi Gras avec les bénévoles de la bibliothèque. Masques, maquillages et crêpes!
14 Février	Randonnée VTT et Marche Organisée par le LIANT Inscription de 8h à 9h30 Salles des associations.
20 Février	Rotation du bus vers St Jean d'Angély le matin. Départ 9h15 - retour vers 11h30
20 et 21 Février de 10h à 18h	Exposition salle des Associations Panorama complet des différentes énergies (fossile, renouvelables, nucléaire ...) avec
26 Février 19h30	Conseil Municipal Séance publique

COMMISSION CULTURE SPORTS LOISIRS

Suite aux nombreuses activités qui ont vu le jour depuis septembre 2015, il est nécessaire de faire le point sur le planning des différentes salles de la Salle Polyvalente qui devrait reprendre du service pour le mois de Mai prochain. Philippe Godineau, en charge de la commission CSL propose une réunion le

MERCREDI 17 FEVRIER à 20h30 SALLES DES ASSOCIATIONS

Ordre du jour

- 1) Planning des activités régulières
- 2) Planning des activités ponctuelles (repas, lotos, rassemblements, ...)
- 3) Possibilités d'usage pour les réunions associatives
- 4) Méthodologie du Conseil Municipal Jeune pour proposer des noms de salles
- 5) Réflexion sur les tarifs de location

Venez nombreux.



NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie-bernay-st-martin@smic17.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.